



Dossier refusé pour un petit salaire ?

Par **Dyiboo**, le **27/03/2015** à **08:37**

Bonjour à tous,

Je viens vers vous pour me permettre d'éclairer un peu ma " situation ".

Vous expliquant mon cas, je suis une jeune maman qui a été obligé d'arrêter ses études pour avoir le droit aux aides. Hors je touche donc le RSA activité car mon copain est à un CDI mais travail à mi-temps car il continue ses études. Il touche donc 650 € et moi 950 € avec l'APL, ce qui donne un montant de 1 600 € son père nous verse aussi une pension de 250 € ce qui fait un montant total de 1 850 € sans oublier que lors des vacances scolaire mon copain travail un peu plus.

Nous sommes actuellement dans une résidence en appartement dont le loyer est de 545 € et nous voulions passer dans une petite maison qui se trouve également dans la résidence qui elle est au prix de 600 à 620 €

Le dossier pourra t-il être accepté ? Car n'oublions pas que dans l'appartement que nous occupons actuellement, nous n'avons pas les 250 € de pension et je touche 100 € de moins. Nous avons également un très bon garant qui est psychologue et qui a également son propre cabinet à côté.

Merci à ceux qui prendront le temps de me répondre et m'éclairer.

Par **janus2fr**, le **27/03/2015** à **11:16**

Bonjour,

Chaque bailleur étant libre de fixer ses propres critères pour le choix du locataire, il est impossible de vous répondre.